

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA**

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Maryse Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal du Québec;

QU'UNE séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska se tiendra le lundi 20 décembre 2021, à 19 h 00 ;

QUE lors de cette séance extraordinaire, le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires de la Municipalité ainsi que le programme triennal d'immobilisation pour le prochain exercice financier, conformément à l'article 954 du Code municipal du Québec;

QUE lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisation pour le prochain exercice financier.

Donné à Saint-Bruno-de-Kamouraska, ce 8^e jour de décembre 2021.



Maryse Ouellet,
directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim